

## L'intégration graphique et phonique de l'anglicisme

*Emmanuel Aitokhuehi*

[Extrait de la thèse de maîtrise intitulée «Les anglicismes en français contemporain et leur fonctionnement dans les textes spécialisés,» écrite sous la direction de Rostislav Kocourek, et approuvée en septembre 1992. Nous présentons d'abord le résumé anglais.]

*Loan-words are a universal linguistic phenomenon between languages and their sociolinguistic implications are of contemporary relevance. Lexical borrowing, arising from language contact, reveals a wide range of concrete linguistic behaviours and mutations. Both linguistic and pragmatic reasons account for the process.*

*Anglicisms are borrowings from English and they occur in the form of words and expressions reflecting morphological, syntactical, figurative and semantic structures of the English language. The dominance of English in science and technology, coupled with the increasing internationalisation and harmonisation of terminologies, explains the disequilibrium in favour of English.*

*The channels of integration of loan-words are usually graphic and phonic, grammatical, semantic, etc. Reactions, often intense, depend on individual convictions based upon both linguistic and pragmatic considerations.*

*In specialised language and terminology, the tension between lexical borrowing and neologism stems from the co-existence of the loan-word and the neologism meant to be the substitute for the former. However, in spite of this apparent opposition, both provide powerful resources for the enrichment of vocabulary.*

### L'intégration graphique et phonique de l'anglicisme

Dans les deux chapitres précédents, nous avons fait allusion à l'intégration de l'emprunt par des voies diverses. Nous discuterons dans ce chapitre une des voies par lesquelles s'effectue l'assimilation de l'anglicisme en français, à savoir l'adaptation graphique et phonique. On remarque que les linguistes qui ont oeuvré dans ce domaine de l'emprunt se servent des

termes différents tels que “assimilation”, “adaptation”, “modification” et “intégration”. Quant à nous, nous opterons, à l’instar de Kocourek (’82:135), pour le terme d’intégration pour désigner ce processus qui permet aux xénismes de s’installer dans leur nouveau milieu linguistique de sorte qu’ils entrent dans le vocabulaire courant de la langue emprunteuse et qu’on peut les identifier avec moins de facilité en tant que terme étranger. Humbley (’74:64) fait une distinction entre ces termes et celui de “pénétration” qui, selon lui, décrit uniquement le passage d’éléments dans le système de la langue accueillante sans qu’il y ait “conformité” à son système.

L’emprunt de mot est dit total quand il est emprunté en tant que tel au sens graphique, sans altération. La pénétration s’étudie selon des perspectives différentes. D’abord, il y a des emprunts employés par tous les locuteurs d’une langue. Puis, les emprunts restés à la surface et qui ne sont en usage que dans des groupes ethniques ou sociaux plus ou moins étendus. Il existe également des emprunts qui sont géographiquement limités, par exemple le terme **commodités**, quand il veut dire ‘denrées alimentaires’, représente un anglicisme bien assimilé au Canada mais qui ne s’emploie pas en France. Pareillement, **lunch** est bien assimilé au Canada mais en France il porte une certaine nuance; dans le Petit Robert (’87:1118), **lunch** est “est un repas léger que l’on sert devant un buffet, à la place d’un déjeuner”, par exemple un lunch de mariage.

Les degrés de la pénétration se reflètent naturellement dans les variations de la prononciation et de la graphie. La naturalisation des mots anglais en français s’effectue avec plus d’aisance lorsque leur forme et leur prononciation ne posent aucun problème aux locuteurs français, selon Darbelnet (’63: 21). Prenons ses exemples de **film**, **test**, **flask**, **self** qui vient de l’anglais *self-service* (‘libre-service’ en français ayant comme terme officiel ‘restaurant à libre-service’); aussi, *cargo-boat* qui nous donne **cargo** en français, *dancing-hall* en anglais, **dancing** en français, *parking-lot* qui nous fournit **parking** en français.

Théoriquement, les xénismes gardent leurs formes étrangères. Les emprunts communément employés s’adaptent plutôt aux habitudes articulatoires et graphiques de la langue emprunteuse. A noter, cependant, que grâce aux publications spécialisées l’orthographe étrangère peut devenir ancrée dans l’usage de la langue emprunteuse. Par exemple, **season** était

autrefois la période caractérisée par une activité donnée ou précise. Maintenant la notion devenue familière, **saison** le remplace, ce qui réduit l'ancien emprunt à un emprunt de sens.

Parfois, l'adaptation est inversée. Prenons l'exemple de l'anglais *roast-beef*, noté **rôt-de-bif** en 1698 avant de recevoir en 1798 la graphie plus proche de l'anglais **rosbif** qui s'emploie jusqu'ici. Ou encore le cas compliqué de **bifteck**, forme en partie francisée (ee > i, chute du s, ea > e) et en partie dé-francisée (présence de la graphie ck) qui tend à céder à la graphie authentique anglaise *beefsteak*.

Ces caractères instables de l'intégration de l'emprunt provoquent cette conclusion de la part de Deroy ('80:233) : "on en concluera qu'il est dangereux de tirer de la seule forme, plus ou moins adaptée, d'un emprunt, un argument touchant sa pénétration dans l'usage". Mais une fois qu'un mot emprunté a été adapté dans une langue jusqu'à ce que le locuteur non averti n'en reconnaisse plus son caractère étranger, Deroy croit qu'"il est de règle qu'à partir de ce moment-là le mot évolue comme les mots de l'ancien fonds". Cette remarque est largement visible dans le cadre de la pénétration phonétique.

On remarque aussi que tout comme les mots autochtones, les emprunts jouissant d'une assimilation parfaite sont abrégés par commodité. Voici ces exemples : **box-calf** --- **box**, **boy-scout** --- **scout**, **câblegramme** --- **câble**, **cargo-boat** --- **cargo**, **catch-as-catch-can** --- **catch**, **cocktail-party** --- **cocktail**, **cross-country** --- **cross**, **dancing hall** --- **dancing**, **fox-terrier** et **fox-trott** --- **fox**, **goal-keeper** --- **goal**, **jazz-band** --- **jazz**, **lawn-tennis** --- **tennis**, **living-room** --- **living**, **selling-price** --- **selling**, **smoking-jacket** --- **smoking**, **steeple-chase** --- **steeple**, **tramway** --- **tram**, **trench-coat** --- **trench**, **trolleybus** --- **trolley**, **water-closet** --- **water**, etc. (Deroy:233).

Lorsque le mot d'emprunt se prête à la dérivation ou à la composition, un processus capable d'altérer sa forme en ajoutant d'autres morphèmes au modèle, il est indicateur de son entrée définitive dans l'usage comme dans les exemples suivants : **amateuriser**, **boycottage**, **catcheur**, **clownesque**, **clownerie**, **cocktailiser**, **cokerie**, **footballeur**, **handicaper**, **interviewer**, **lyncher**, **pamphlétaire**, **panoramique**, **shooter**, **scoutisme**, **sportif**, **sportivité**, **stockiste**, etc. De telles marques de vitalité et de productivité sont représentatives du dernier et suprême degré de l'emprunt.

Ceci marque l'adaptation plus ou moins parfaite aux habitudes et aux cadres de la langue française, et il ne s'agit plus des xénismes mais des emprunts proprement dits.

Voir comment se passe l'intégration graphique, c'est découvrir le lien étroit entre la graphie et la prononciation. Prenons l'analogie de Deroy (:235) qui rapproche ce processus du "sort des étrangers déjà immigrés, installés à demeure et qui ont pris déjà des habitudes de vie nouvelle". L'intégration se fait au niveau phonétique puis phonologique, ce qui fait que les emprunteurs tâchent de reproduire aussi fidèlement que possible la prononciation, un exercice qui aboutit souvent à un résultat imparfait.

La structure des langues en présence joue un rôle important. La prononciation de l'emprunt s'écarte du modèle étranger selon qu'il a suivi, à l'origine, la voie savante ou la voie populaire. Un homme cultivé connaissant la langue a plus de chance de reproduire exactement les sons qu'il a entendus ou à prononcer correctement les graphies qu'il a lues. Et la pénétration de ce qu'il réalise comme prononciation sera catalysée d'autant plus qu'il aura de l'autorité ou de l'influence. Mais si l'emprunteur n'est pas cultivé, il reproduit à sa place ce qu'il a cru entendre ou prononce à sa façon ce qu'il a lu. Etant donné que les locuteurs de tous les pays ne sont pas bilingues ou polyglottes, il est peu surprenant que beaucoup d'emprunts subissent des altérations de forme.

La différence, si différence il y a, entre les temps anciens et les temps modernes en matière de la reproduction selon le modèle s'explique, comme l'explique Deroy (:237), par la moyenne de culture intellectuelle et d'information qui a sensiblement monté plus qu'à la lointaine antiquité et non pas à cause du fait que les emprunts étaient toujours oraux ou auditifs.

La graphie authentique est conservée si un grand nombre des emprunteurs arrivent à acquérir une meilleure connaissance de la langue et disposent d'un certain bilinguisme. Par exemple, on avait fait de *bowling-green*, *boulingrin* et de *riding-coat*, *redingote*. Actuellement, car la plupart des gens connaissent mieux l'anglais que dans le temps, on est plus averti. De même, après avoir connu les formes *splin* et *toste* au 18<sup>e</sup> siècle, depuis le 19<sup>e</sup> *spleen* et *toast*, graphies anglaises, l'emportent. Ainsi, selon Deroy (:238), "les emprunts écrits, savants, faits à des langues connues d'une bonne partie des locuteurs, ne sont pas ou sont très peu adaptés dans la prononciation de la langue emprunteuse".

Il arrive fréquemment que la prononciation d'un emprunt suit les règles de la langue emprunteuse, par exemple : **chic** peut être prononcé avec [t\*] en anglo-américain, **garage** avec [ʁ]. Anciennement en français et en anglais, le toponyme **Mexico** (México) était prononcé correctement avec [x], la constrictive vélaire sourde [mexiko]. Mais aujourd'hui [meksiko] prend le dessus, en accord avec la valeur phonique usuelle française et anglaise de la lettre x. Voir aussi **sidecar** et **iceberg** prononcés en français contemporain à la française avec [i] : [sidkar] à côté de [sajdkar] et [isberg] à côté de [ajsberg] tout comme **shampooing** (ou **shampoing**) [ʃ<sup>a</sup>pw<sup>a</sup>], **reporter** [r(c)p|rtgr], **pull-over** [pyl|vgr] à côté de [pul]v<sup>ʁ</sup>r].

Le plus souvent, cette réaction de la graphie explique également les demi-adaptations d'emprunts où il y a rencontre entre des phénomènes indigènes et des phénomènes étrangers. A titre d'exemple, voir : **standing** [st<sup>a</sup>di<sup>ʃ</sup>], **interview** [tgrvju] se prononçant en initial à la française mais à l'anglaise en finale.

Par ailleurs, on peut parler d'adaptation graphique lorsque les mots empruntés reçoivent une forme écrite différente de l'orthographe étrangère. Cela s'effectue quand la langue emprunteuse emploie une écriture d'un autre type que celle de la langue prêteuse. Dans le temps, en français, les anglicismes généralement empruntés par la voie orale recevaient une orthographe conforme à la prononciation ou modification francisée. Ainsi on a **bébé** de l'anglais *baby*, **chèque** de *check*, **comité** de *committee*, **dispensaire** de *dispensary*, **pacquebot** de *packet-boat*, **revue** de *review* et les mots déjà mentionnés comme **rosbif** de *roast-beef*, **bifteck** de *beef-steak*, **boulingrin** de *bowling-green*, **redingote** de *riding-coat*.

Il est à remarquer que grand nombre de personnes érudites et d'écrivains font appel au besoin de franciser la graphie des mots d'emprunt d'après leur souci d'isoler le français de l'invasion incessante de l'anglais, car cela représenterait le rejet de l'emprunt et la perte de son caractère originel pour passer pour un élément français. C'est ainsi que Remy Gourmont (cf. Deroy : 249) demandait qu'on écrive **bifetèque** (bifteck), **blocause** (blockhaus), **boucmaire** (bookmaker), **codaque** (kodak), **groume** (groom), **quipesèque** (keepsake), **smoquine** (smoking), **tiquet** (ticket), **zingue** (zinc), etc.

Ainsi on est parvenu à **interviou**, **interviouver**, recommandés par certains comités d'experts mais qui ont du mal à s'imposer.

Faisons l'examen d'un problème intéressant que pose l'intégration graphique à propos des lieux et des personnes. Si on francisait dans le temps *Buckingham* comme **Bouquingant**, dans quelle mesure faut-il franciser la graphie des noms de famille portés par exemple par des personnes historiques d'autres pays ou par des étrangers naturalisés en France? Peut-on écrire **Guillaume Chèquespire** ou encore **John Racine**? Quant à nous, nous dirons qu'il est plus pratique, du moins en usage contemporain, de ne pas déformer les noms personnels au nom de la francisation.

Convient-il de respecter les toponymes étrangers? Sans manquer l'effet humoristique, que pense-t-on de **Nouillorque** pour *New York*, **Holivoude** pour *Hollywood*? Actuellement, l'habitude est plutôt de respecter la graphie étrangère malgré les divers problèmes dont la solution n'a trouvé aucune unanimité.

Malgré le rapprochement que nous avons préalablement tenté d'établir entre les aspects graphiques et les aspects phonétiques du processus d'intégration, il existe une distinction entre l'emprunt visuel et graphique, et l'emprunt auditif et phonétique. Dans le premier cas, "le mot est prononcé comme le serait un mot français ayant même orthographe" tandis que dans le second, "on substitue aux phonèmes du mot emprunté les sons indigènes les plus proches" (cf. Désirat et Hordé '76:193). Nous nous intéressons donc au processus de francisation aux niveaux graphique et phonique dans la mesure où les deux niveaux sont souvent solidaires; l'un met l'autre en lumière. Par exemple, ces mots anglais dont la graphie reste intacte dans la langue d'accueil, à savoir le français, subissent un changement au moment où on veut les prononcer à la française, ce qui est d'ailleurs la prononciation authentique en français : **standard** dont la nasalisation s'opère à la française, et **skylab** qui prend un [i].

Désirat et Hordé (:194) rejoignent Deroy en disant que jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, les mots d'emprunts étaient souvent intégrés graphiquement. Mais dans la mesure où la graphie des mots n'est plus modifiée lorsqu'ils sont adoptés en français, l'intégration phonique est rendue plus difficile. Cette constatation s'explique en effet par le fait qu'"un graphème a souvent des valeurs multiples dans la langue d'origine, mais aussi des valeurs fort différentes dans la langue d'accueil" comme nous remarquons dans ces exemples anglais ayant bien sûr leur prononciation selon les habitudes à l'intérieur de l'idiome : *celluloid, rugby, auburn, flush, steward, barbecue,*

*chewing-gum, business*. Par le fait que ces mots ne se prononcent pas de la même façon dans les deux langues, avec la transformation que l'on remarque à partir des modèles anglais, on décèle des emprunts à l'anglais que "la moitié, selon Catach (cf. Désirat et Hordé :195), étaient d'ores et déjà francisés" sur les plans graphique et phonique, mais la francisation est beaucoup plus remarquable au niveau de la prononciation.

On pourrait se permettre de dire qu'il existe une corrélation entre le système phonologique du français et les emprunts du français. En étudiant les emprunts recensés dans le dictionnaire général, Guiraud (cf. Désirat et Hordé :195) a avancé l'hypothèse que "la distribution des mots d'emprunt montre que certaines catégories doivent à leur forme leur situation dans le lexique". Ceci ne veut pas dire qu'on fait allusion à la réparation des déficits phoniques car la langue n'emprunte pas pour modifier ou rétablir le système. Ce qui nous semble sans conteste c'est que à tout moment la langue se trouve dans un certain "état d'équilibre ou de déséquilibre" soumis à des "pressions externes". Les auteurs nous amène à la conclusion que "tout se passe comme si l'activité linguistique était réglée par une sorte de phonostatisme".

Selon Catach et al. ('71:117), l'intégration graphique peut, parallèlement à l'intégration phonique, selon le cas, gêner ou favoriser celle-ci. Lorsque l'emprunt s'accomplit par la voie orale, l'intégration devient ainsi plus rapide dans certains cas, et la délimitation des mots finit par être approximative. Par exemple, *al qali, al djabar, al qubba, al kohl, al wazir* deviennent par assimilation de l'article : *alcali, algèbre, alcôve, alcool, alguazil (vizir)*.

D'autres raisons classiques d'emprunt se prêtent à l'éclaircissement du processus d'intégration graphique: le rapport d'égalité ou d'inégalité entre les deux peuples en présence. Outre le problème que posent l'effectif de la population, les activités commerciales et scientifiques sont à tenir en compte, puis la distanciation ou, au contraire, le rapprochement du système des deux langues. Le groupe humain populaire ou instruit concerné par l'emprunt, la réalité exprimée par le mot, le mode de transcription choisi, soit la traduction, le calque plus ou moins exact, soit la francisation, jouent aussi chacun un rôle important dans l'intégration graphique de l'anglicisme. Le sort dérivatif du mot d'emprunt lié à l'utilité de l'emprunt et à la mode à l'époque, à la popularité de l'emprunteur n'est pas à sousestimer.

Catach et al. (:118) postulent alors qu'aucune formule idéale n'existe en ce qui concerne l'intégration parfaite. C'est pourquoi on insiste que c'est irréaliste de refuser le phénomène ou, inversement, de croire que l'on puisse conserver, au sens étroit, en quelque cas que ce soit, sa prononciation ou son traitement d'origine. Une fois l'intégration graphique, comme d'ailleurs c'est le cas des autres niveaux de l'intégration, arrive à son terme, il est difficile de redresser la situation car cette étape montre qu'il est accepté dans son nouveau milieu linguistique et culturel au même niveau que les mots autochtones.

Pour sa part, Pergnier ('89:32-36) partage le fait général qu'il existe inéluctablement des modifications lors de l'emprunt. Pour lui, il ne s'agit pas d'un simple transfert mais la résultante est quelque chose de nouveau et de différent par rapport à chacune des deux langues en interférence. Le produit de ce processus s'intègre soit subtilement soit ouvertement. Le signifiant écrit pose beaucoup de problèmes aux locuteurs de la langue emprunteuse, parfois sans subir aucune distorsion graphique.

Dans ce processus d'interférence indirecte, la graphie des mots anglais est transcrite telle quelle, car il n'est pas question d'un effort particulier d'adaptation à la langue étrangère. Par exemple, **meeting** [miti<sup>↗</sup>] est graphiquement intact mais se prononce à la française avec la différence qui est donnée par les distinctions entre les phonèmes correspondants français et anglais. Parfois, il y a équilibre entre la prononciation orthographique et l'imitation de la prononciation originelle comme dans le cas de **week-end**, **look**, **interview**, **parking**, **dealer** etc. Mais à remarquer que malgré ce rapprochement, l'écart avec la prononciation des équivalents anglais modèles est considérable. Cet écart fait que, parfois, les emprunts sont méconnaissables aux autochtones.

On note, à titre d'exemple, les obstacles à l'égard des anglicismes en **--th**, représentant un phonème non disponible en français car les sifflantes interdentes [ʧ] et [ʧ̥] correspondant à la graphie **th** ne font pas partie du système phonologique français. On en trouve l'issue par une certaine labialisation qui est fluctuante selon les moments et les lieux. Par là on constate que l'intégration graphique a comme tributaire cette adaptation, d'où provient la prononciation réalisée des emprunts à l'anglais.

Contrairement à ce qu'en pensent d'autres auteurs, Pergnier (1989:36) est de l'avis que la graphie n'était pas autrefois une vertu



cardinale. Il donne ces exemples que nous avons déjà cités à savoir *riding-coat* — redingote, *bowling-green* — boulingrin qui ont subi cette transformation grapho-phonétique.

L'intégration progressive du mot allogène aux systèmes phonétique et graphique de la langue emprunteuse est tout à fait normale à l'égard des langues qui s'offrent des emprunts. Pergnier signale que le respect de la forme graphique ("mots intouchables" de Catach et al '71:135) est un phénomène relativement récent qui n'est d'ailleurs pas appliqué dans toutes les langues, par exemple l'italien qui préfère adopter une graphie italianisée des mots d'emprunts.

A propos de l'intégration, Catach et al. considèrent deux situations: d'abord, lesdits intouchables qui sont les mots non implantés ou bien implantés, passagers, internationaux, inutiles ou impossibles à toucher; puis les intégrables : par traduction, calque, assimilations diverses - morphologiques, phoniques, graphiques, etc. Ces auteurs attirent notre attention sur le fait que les emprunts à l'anglais ne sont pas aussi vite francisés que les emprunts en provenance des autres langues parce que l'anglais est aujourd'hui beaucoup plus enseigné en France. Ceci fait que la moitié des emprunts faits à l'anglais ont eu une prononciation transformée sans aucune modification graphique.

L'homophonie dont parle Humbley ('74:61) décrit la ressemblance à un autre mot d'une langue différente uniquement par le signifiant. Elle donne lieu à la possibilité de donner le sens exprimé par un mot dans la langue source à son homophone dans la langue emprunteuse. Comme nous remarquons dans l'exemple de *contrôler*, mot français dont l'extension polysémique provient de son homophone *to control*, l'intégration graphique s'effectue sans problème aucun; ce que nous nous permettons de décrire par le terme de neutralité car l'attention se porte sur l'aspect sémantique. La commodité se réalise grâce à l'homophonie mais n'empêche le rappel que le mot anglais se cache à l'intérieur du mot français, ce qui aboutit en quelque sorte à l'homographie.

Malgré l'emploi répandu des techniques audio-visuelles, les systèmes de transmission écrite dominant toujours. Le terme nouveau, y compris l'emprunt, est le plus souvent un terme complexe fourni soit à partir de mots simples soit à partir d'éléments "préfixoïdes", grecs, latins ou français etc. représentés par un ou plusieurs segments graphiques. Dans le vocabulaire du

pétrole par exemple, la majorité des termes sont des traductions sans point de contact entre les langues : **affichage** pour l'anglais *posting*, **rejeu** pour *play back*. Beaucoup d'entre eux sont des termes liés ou non liés (Catach '79:70).

Les syntagmes ou les synthèmes répondent aux critères habituels de la composition en français : nombre de termes (soudure au niveau de deux mots graphiques), ordre des termes, nature et morphologie des termes d'origine, rapport d'égalité ou de dépendance, rapports internes et externes de sens etc. Ceci permet le repérage de ces trois catégories principales : un mot graphique, par exemple, **filiforage**, **supercarburant**; puis, plusieurs mots graphiques : **flûte marine** en anglais *steamer*, **prix affiché** pour *posted price*, **catalytique** pour *cat cracking*, *cat cracker*; et en dernier lieu, des solutions intermédiaires : l'étude des marques graphiques permet de faire apparaître les contradictions éclatantes en français entre l'écrit et l'oral etc. Voici quelques exemples : **un navire citerne -- des navires-citernes**; **un savoir-faire -- des savoir-faire**; **une station libre-service -- des stations libre-service**.

On estime que l'emprunt se situe sur le plan des rapports entre le système linguistique français et le système des langues étrangères vivantes. Dans le cas du rapport avec l'anglais, on remarque les emprunts comme **complétion**, **maintenance**, **management** (prononcé à l'anglais), etc. Le mot graphique libère aussitôt non seulement de nouveaux rapports entre l'écrit et l'oral, mais toute la "nébuleuse paradigmatique du néologisme, qui s'inscrit dans un ensemble déjà existant" (Catach '79:71). Les emprunts avec francisation (et suffixation) partielle comprennent l'assimilation des suffixes **--er/eur**, **--ing/--age**. Ils s'accompagnent aussi des modifications alphabétiques tels que **ck -- qu**, **g -- gu** dans ces exemples : **craquage**, **craquer** de l'anglais *cracking plant*; **réformage**, **réformeur** de *reforming*, *reformer*; puis, **conteneur** de *container*. L'anglais *squeeze* est traduit par **esquiche**, **esquichage**, mots du midi. Cette forme de traduction n'empêche pas l'assimilation totale telle que nous remarquons dans le cas de ces anglicismes : **gasoil** ou **gazole**, **pipeline**, **pipeliner**, **jerricane** et surtout **bipasse**, **ingénierie** qui représentent l'intégration néologique par excellence.

On va parfois jusqu'à l'extrême, dans la langue parlée non standard au Canada, à l'égard de l'adaptation graphique des anglicismes. Voir par exemple ce que nous donnent ces graphies particulières, relevées du

dictionnaires de Léandre Bergeron : **tchôke** pour l'anglais *choke*, normalement désigné en français par **starter**, et au Québec par **étrangleur**; **crâde ou craoude** pour *crowd*; **pon-shop** pour *pawn-shop*; **pofte-ouite** pour *puffed wheat*; **guire** pour *gear*; **gâgne** pour *gain* (cf. Kocourek '82:136).

Comme nous l'avons souligné au début, l'intégration graphique trouve son importance dans les rapports qu'a tissé l'écrit avec la langue et qui se répartissent en deux catégories: primo, une série de rapports écrit/oral, bien que plus oral qu'écrit, en fonction de la position privilégiée de la lecture; secundo, une série de rapports écrit/écrit, dont les uns concernent le découpage de la chaîne écrite, tandis que les autres portent grosso modo sur le sens, sans intermédiaire oral.

Ces liens, y compris celui entre le mot graphique et la syllabe, le mot graphique et le genre, sans oublier le cas des adjectifs comme **chic**, **soft**, **rock**, **snob**, **sexy** augmentent le nombre des adjectifs invariables. Et, selon Humbley ('74:68), "l'utilisation de la langue écrite explique en grande partie la prédominance des masculins [à l'égard des emprunts], plus semblables au masculin français écrit". Catach ('79:72) attribue cela au fait que la plupart des emprunts se terminent par une consonne prononcée non suivie de 'e'. Poursuivant, elle postule que dans le cas de la composition, c'est "l'asymétrie quantitative" du nombre des unités des deux chaînes et des rapports entre les unités qui posent des difficultés.

C'est le premier cas de rapports qui est plus visible en ce qui concerne l'emprunt. Les deux aspects de la langue sont étroitement complémentaires, de sorte qu'il serait difficile de "concevoir l'enregistrement d'un néologisme, d'un emprunt, d'un calque, partiel ou total, sans une intervention graphique, quantitative et qualitative à la fois".

Pour terminer, reprenons les mots de Rey-Debove ('87:259) qui nous instruisent que les relations entre le phonétisme et la graphie sont obscurcies lors de l'intégration des anglicismes et que cela provoque une augmentation des irrégularités grapho-phoniques du français. L'emprunt des mots ayant des propriétés identiques produit un sous-système grapho-phonique. Ainsi, le son 'oo' anglais devient 'u' en français; 'ee', 'i'; 'ea', 'i'; etc. "Ces mots anglais germaniques sont peu assimilés" dit-elle, car le français tend à orthographier non selon l'écriture phonétique mais plutôt d'après l'écriture morphologique ou étymologique. Inversement,

l'adaptation pour les emprunts à l'anglais roman s'effectue aisément comme les mots suffixés en -ism et -al qui prennent respectivement -isme et -el en français.

Deux conditions existent qui sont capables d'entraver le processus d'intégration en général. Premièrement, si le terme d'emprunt a un équivalent en français, et deuxièmement, si la langue prêteuse ne jouit d'aucun prestige particulier, par exemple si elle est en retard dans les découvertes scientifiques ou dans les domaines économiques. Ceci rejoint finalement les causes extralinguistiques dont il était question dans le chapitre précédent.

Prochainement, nous examinerons l'intégration grammaticale ou formelle de l'anglicisme et nous remarquerons comment l'intégration graphique en fait partie intégrante, ou du moins, comment les deux niveaux de l'intégration des anglicismes partagent communément certains éléments graphématiques.

## BIBLIOGRAPHIE

- Catach, Nina et al. 1971. *Orthographe et lexicographie*. t.1. Paris: C.N.R.S.
- , 1979. "L'intégration graphique des mots nouveaux", p.67-72 dans *Néologie et lexicologie*. Hommage à Louis Guilbert. J. Peytard et J.-P Colin eds. Paris: Larousse.
- Darbelnet, Jean. 1963. *Regards sur le française actuel*. Montréal: Beauchemin.
- Désirat, Claude et Tristan Hordé. 1976. *La langue française au XXe siècle*. Paris: Bordas.
- Deroy, Louis. 1980[1956]. *L'emprunt linguistique*. Paris: Les Belles Lettres. 1989.
- , 1989. *Dictionnaire des néologismes officiels*. Paris: Commissariat Général de la langue française.
- Humbley, John. 1974. "Vers une typologie de l'emprunt linguistique", *Cahiers de lexicologie* vol. 25, n° 2:46-70.
- Kocourek, Rostislav. 1982. *La langue de la technique et de la science*. Wiesbaden: Brandstetter.

- Pergnier, Maurice. 1989. *Les anglicismes. Danger ou enrichissement pour la langue française*. Coll. Linguistique nouvelle. Paris: Presses universitaires de France.
- Rey-Debove, Josette. 1987. "Effets des anglicismes lexicaux sur le système du français", *Cahiers de lexicologie* vol. 51, n° 2:257-265.
- Robert, Paul. 1987. *Le Petit Robert de la langue française*. Paris: Le Robert.

E.A.